



# ça fait mal...

J U I N 2 0 2 5

## ➤ L'hécatombe invisible

JE ME SYNDIQUE ...



### Syndicat CGT

**CHU de Rennes**  
Poste 82460  
Tél. 02 99 28 24 60  
Port. 07 66 48 39 43  
<http://cgt-chu-rennes35.e-monsite.com>  
<https://www.facebook.com/CGTduCHURennes>



**Contactez la CGT si vous ne vous sentez pas en sécurité pour travailler**

*Chaque jour en France, deux personnes meurent au travail en moyenne. Bien plus se blessent, plus ou moins gravement. Une hécatombe invisible, très rarement au centre des débats politiques ou médiatiques, mais qui dit beaucoup des inégalités qui persistent dans le monde du travail.*

Ce triste record représente presque le double de la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne et place la France, avec 3,53 morts au travail pour 100 000 travailleurs loin devant les meilleurs élèves que sont les Pays-Bas (0,48) et la Suède (0,72).

Sans compter que les statistiques comptent uniquement les salariés du régime général sans les agriculteurs, les fonctionnaires, les travailleurs indépendants, les sans-papiers...

Les dernières données statistiques de l'Union Européenne qui datent de 2020, placent la France comme le 8<sup>ème</sup> pays de l'UE avec le plus d'acci-

dents du travail mortels par rapport au nombre total de travailleurs malgré le confinement. Le gouvernement ne s'engage pas dans la lutte contre les accidents du travail. Son plan de prévention des accidents du travail graves et mortels n'est qu'un plan de communication sans véritable ambition.

La CGT demande la remise en place des CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail), un meilleur contrôle des entreprises par les CARSAT (Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), ce qui permettrait de lutter contre la sous-déclaration et d'agir sur les situations dangereuses.

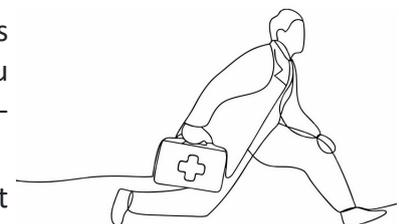
Enfin, la médecine du travail est un système à part, pas assez protégé des pressions du patronat. La formation des médecins en santé au travail n'est pas suffisante.

La sécurité sociale doit avoir les moyens, par sa branche ATMP

(Accidents du Travail et Maladie Professionnelle) de mener une politique de prévention efficace. La médecine du travail doit y être intégrée pour obtenir un service public de santé au travail à la main des salariés.

**Nous rendons hommage à notre collègue Frédéric, décédé le 10 avril d'un accident au travail**

Pour que cela ne se reproduise plus, insistons sur notre sécurité et nos conditions de travail, n'acceptons plus les économies de bout de chandelle au prétexte que l'établissement est en déficit ... L'hôpital, bien que doté de robot pour opérer, certains matériels ou conditions de travail sont indignes et frôlent le Moyen-âge. ♦



## La radiologie en souffrance

« Les agents ne travaillent pas dans de bonnes conditions. Ils mettent aussi leurs patients en danger »

Il manque 10 manipulateurs radio pour le fonctionnement normal de l'imagerie et l'ouverture du scanner au CCI.

Malgré cela la direction licencie une manipulatrice en radiologie stagiaire, formée et reconnue par ses pairs, car « trop contestataire » et à qui aucune faute professionnelle n'est reprochée. Où est la liberté d'expression et d'opinion au CHU, si donner son avis et poser des questions nous emmène à la porte ?

En parallèle, les conditions d'ouverture du scanner au CCI ne sont pas dignes d'un trauma center avec des locaux trop petits. En effet, le scanner est très étroit, n'incluant pas de réserve pour le matériel par exemple. La console n'a pas d'accès vers l'extérieur, ce qui ne permet pas une totale sécurité des agents, elle est trop petite pour accueillir les médecins accompagnant le patient de réa ou de déchocage.

Le scanner était aussi prévu sans point d'eau.

Les effectifs ne sont pas au RDV, il manque un poste d'aide-soignant pour l'aide au transfert du patient et le bio-nettoyage. Egalement, un manipulateur certains jours de la semaine. Le projet d'ouverture c'est comme « des postes musicaux », on enlève un poste remplacé par un autre etc...

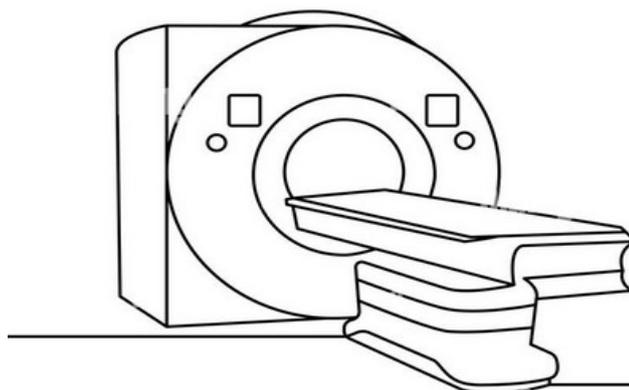
Voilà où on en est dans un établissement de santé, avec un tout nouveau bâtiment mais dont le fonctionnement va être bancal.

Les représentants du personnel ont voté **CONTRE** la nouvelle organisation du scanner au CCI, les agents ne travailleront pas dans de bonnes conditions et se mettront en danger, ainsi que les patients.

Malgré tout, la direction passe en force le projet sans tenir compte ni des revendications du personnel ni de l'avis négatif des représentants du personnel.

Cette concomitance du licenciement d'une collègue manipulatrice avec l'ouverture bancaire du scanner au CCI n'est pas attractive pour le CHU.

**Les manipulateurs du CHU maintiennent leur grève pour dénoncer les conditions d'ouverture du scanner et le licenciement de leur collègue. ♦**



# Les urgences, malades des fermetures de lits

*Les urgences au CHU de Rennes, aujourd'hui, c'est une catastrophe; alors qu'en parallèle, vingt et un lits de SSR sont fermés en Ille et Vilaine.*

La catastrophe, c'est des patients hospitalisés dans les couloirs, des brancards rangés en épi pour gagner de la place, des conditions de soins indignes, un manque de matériel.

Les effectifs sont insuffisants, ainsi que la logistique pour assurer les besoins essentiels des patients : hygiène, élimination urinaire et fécale, alimentation, sans parler de l'aspect psychologique qui n'est plus un besoin essentiel.

Plusieurs patients sont à plus de 24 h sur un brancard. Les boxes, qui n'accueillent normalement qu'un patient, sont doublés : bienvenue à la proximité et à l'absence d'intimité.

Les unités de déchoquage et de douleur cardiaque sont pleines.

Cette situation est dangereuse et majore le stress et la fatigue des agents. Cela majore aussi les incivilités.

Cette situation est dangereuse pour les usagers quand il n'y a plus de place pour les accueillir.

Il faut du renfort en effectif et surtout des lits d'aval.

Mais le comble c'est que nous apprenons aujourd'hui que 21 lits de SSR (Soins de suite et de réadaptation) ont fermé au fil de l'eau depuis avril en Ille et Vilaine au Grand Fougeray.

## Fermeture de 21 lits de SSR en Ille et Vilaine, au Grand Fougeray

Cette fermeture qui se fait depuis avril au fil de l'eau impacte énormément le personnel de cette unité. Certains ont



subi des fins de contrat, certains ont été reclassés dans d'autres secteurs, sans concertation avec les équipes accueillantes.

D'autres agents viennent travailler alors que le service est vide.

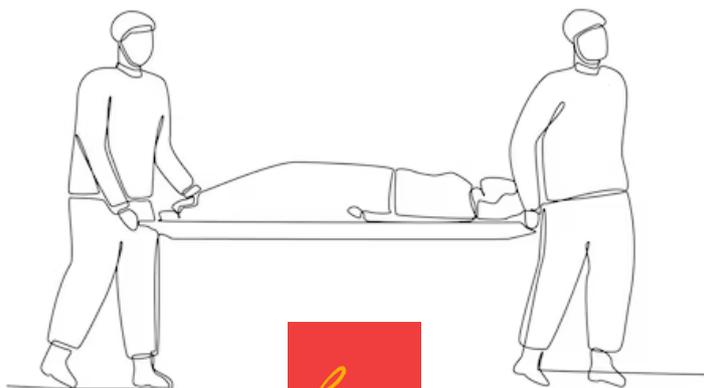
L'impact sur les agents en transversalité est majeur : kiné, pharmacie, diététique, accueil ...

Et qu'en est-il des patients en attente de place en SSR ?

Aucune communication n'a été réalisée pour les services en amont qui cherchent des places.

Nous avons demandé un RDV en urgence à l'ARS afin de clarifier cette situation.

**Il faut des lits pour accueillir dignement les patients aux urgences et pas de fermetures. ♦**



# ❖ La grève comme remède à la pharmacie

*Les agents de la logistique pharmacie et les préparateurs en pharmacie ont mis fin à une grève débutée en fin d'année 2024.*

Les conditions de travail s'étaient fortement dégradées à l'arrivée d'un robot et du logiciel copilote, induisant de nouvelles procédures et un manque de place pour ranger le matériel. Ceci en concomitance avec la préparation de l'ouverture des services au CCI.

Cette grève a permis de mettre en lumière leurs conditions de travail dangereuses, menant à des accidents réguliers.

Les agents en logistique et les préparateurs en pharmacie ont obtenu du renfort en personnel, du recrutement a été validé sur des arrêts maladie.

L'organisation a été revue, avec des procédures qui vont être écrites, un lissage de l'approvisionnement, un réaménagement des zones ...

Du matériel a été commandé : chariots maniables et neufs, grilles de distribution, gants de protection en cuir, casque anti-bruit pour les arrivants (en attendant le moulage des protections individuelles), 1 nouvel easy power.

Cependant la situation n'est pas optimale car le quai est vétuste et pas aux normes des quais d'aujourd'hui. Pour rappel, soyons attentifs à nos conditions de travail, rien ne justifie un accident sur le lieu de son travail.

**« La situation n'est pas optimale car le quai est vétuste. »**

**La CGT reste vigilante et n'exclut pas un nouveau préavis de grève, soit pour le quai soit pour les conditions de travail.**



## Bulletin de contact, de syndicalisation

À retourner à CGT CHU Rennes - 2 rue Henri le Guillou 35000 Rennes - 02 99 28 24 60

Nom : .....

Prénom.....

Service : .....

Tél. : .....

Courriel : .....

